

Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie

Pierre-Yves Le Meur

Anthropologue, IRD Nouméa
pierre-yves.lemeur@ird.fr

RÉSUMÉ

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie porte l'empreinte de la mine et le développement du pays a partie liée avec celui du secteur minier. On doit replacer les grands projets actuels (KNS, Goro-Nickel) dans cette perspective historique si l'on veut comprendre comment la mine s'inscrit dans les dynamiques locales et les trajectoires individuelles et collectives. A cet égard, le cas de la commune de Thio est significatif en raison de la profondeur historique de l'exploitation minière (années 1870) et de la diversité des relations qui ont pu se nouer entre l'opérateur principal (Société-Le-Nickel/SLN) et les acteurs et institutions de la localité. La démarche ethnographique et historique adoptée ici permet de saisir les modalités de construction et de transformation des interfaces entre industrie minière et arènes locales et les formes de gouvernementalité qui en résultent.

Mots-clefs

Politique, mine, ressources naturelles, acteurs sociaux, gouvernementalité, Thio, Nouvelle-Calédonie

1. INTRODUCTION¹

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie est structurée sur la longue durée coloniale et postcoloniale par la politique de colonisation de peuplement et le poids de l'économie minière. La colonisation de peuplement, même si ses performances se situent bien en deçà des proclamations des administrations coloniales de la fin du 19^{ème} siècle, a durablement marqué l'espace social calédonien, autour d'un double dualisme en matière de citoyenneté (opposition coloniale citoyen/sujet, binôme actuel statut civil/statut particulier) et de foncier (cantonement des populations kanakes dans des réserves et actuellement opposition entre terres privées et terres coutumières à côté du domaine public). L'activité minière a quant à elle pesé de tout son poids sur l'économie et les paysages du territoire et les cycles miniers ont exercé une forte influence sur les politiques relatives à la main d'œuvre, à l'immigration et à l'emploi, et plus récemment sur la politique environnementale.

La commune de Thio, située sur la côte sud-est de la Grande Terre, constitue un exemple très significatif de cette histoire complexe. Elle a été le théâtre dès les années 1870 et 1880 de la rencontre de deux fronts pionniers, le front pastoral mené par un nombre limité de colons blancs et le front minier, conduit initialement par plusieurs petits opérateurs avant que les faillites et fusions successives et la politique minière française ne

conduisent au monopole local de la Société Le Nickel (SLN)². C'est à la même époque que l'entreprise missionnaire (catholique) s'ancre dans cette localité, plus précisément à Thio Mission, également lieu d'implantation de la SLN (l'usine de transformation du nickel fonctionnera de 1912 à 1931 et le siège de la SLN s'y implante dès les années 1920).

La prise en compte de la profondeur historique de l'exploitation minière associée à une démarche ethnographique permet de saisir sur la longue durée la diversité des relations qui ont pu se nouer entre l'opérateur minier principal et les acteurs et institutions de la localité, et donc les modalités de construction et de transformation des interfaces entre industrie minière et arènes locales. On peut ainsi mettre au jour les multiples collusions et collisions entre acteurs (partis politiques, autorités coutumières, associations, entreprises, administrations, notables locaux et courtiers) et référents et répertoires de justification (autochtonie, développement économique, contrôle des rentes, logique de compensation, environnement, etc.) locaux et extra-locaux. Les formes institutionnelles et juridiques des relations que la SLN entretient avec les acteurs locaux et la commune ont-elles-mêmes varié dans le temps en fonction des transformations de l'institution communale, des changements politiques, des flux de force de travail et des mouvements sociaux. L'enjeu est ici celui des multiples fonctions (économiques, politiques, aménagistes, environnementales...) des opérateurs miniers dans une gestion communale.

Au-delà de ce point de vue centré sur le rôle de l'opérateur minier sur la politique locale des ressources, on verra que la configuration d'acteurs et d'institutions qui se met en place avec la colonisation résulte tout d'abord d'un projet de gouvernement des populations (au sens de Foucault (2004 : 111) via des techniques de contrôle, de connaissance et de classement spécifiques. Mais ce projet a ceci de particulier (mais est-ce réellement original ?) d'être pluriel, fait de plusieurs projets, de plusieurs « volontés d'améliorer/moderniser/civiliser » – *the will to improve* pour reprendre les

¹ Ce texte résulte d'un programme de recherche en cours (2008-2010), ethnographie et histoire foncière, minière et politique de la commune de Thio (voir Dégremont 2008, Le Meur 2009 pour les premiers résultats) ; voir aussi Gaillard (2009).

² La SLN naît en 1880 de la fusion des entreprises de Higginson, Hanckar & C^{ie} et de Basset & Marbeau (système Garnier). En 1931, elle se rapproche du groupe Ballande dont les mines et la Société des Hauts Fourneaux ont fusionné en 1927 pour constituer la Société Calédonia. Celle-ci est absorbée en 1937 par la SLN qui devient alors la seule grande entreprise minière et métallurgique sur le Territoire (Bencivengo 1999 : 215-216, Anonyme 1955). Entre temps, la banque Rothschild avait pris le contrôle de la société dès 1888, et ce jusqu'en 1974, lorsque la SLN est soumise à un plan de redressement de l'Etat qui aboutit à une prise de participation publique ; la SLN devient ensuite une filiale du groupe minier et métallurgique français Eramet. La loi Billotte de 1969 va renforcer la position de monopole de la SLN face aux « petits mineurs » et prospecteurs qui avaient prospéré dans les années 1950/60 (voir Freyss 1995).

termes de Tania Li 2007 –, émanant d'institutions parfois alliées, parfois concurrentes : l'administration coloniale, l'entreprise missionnaire, le secteur minier. Ce projet – ou plutôt cette somme de projets – va se structurer autour d'une catégorisation fondamentale, de nature raciale et à la base d'une ségrégation politique et spatiale radicale, dont le code de l'indigénat (1887-1946) constitue l'expression institutionnalisée (Merle 2004). En d'autres termes, le projet colonial gouvernemental trouve ses limites dans la violence de la conquête militaires et des répressions ultérieures, expression de la souveraineté comme contrôle sur un territoire, que l'on qualifiait de despotisme colonial. Les disciplines comme techniques centrées sur les corps et les individus – c'est la troisième dimension du triptyque foucauldien avec la souveraineté et la gouvernementalité³ – sont plus particulièrement à l'œuvre dans l'entreprise missionnaire et sa composante scolaire.

On verra ensuite comment les lignes se déplacent après la Seconde Guerre Mondiale, avec en particulier l'entrée de Kanaks dans la sphère publique (fin de l'indigénat en 1946) et, progressivement dans la sphère économique (développement progressif du salariat dans les années 1950). La montée en puissance du mouvement indépendantiste kanak dans les années 1970/80 représente une forme aiguë d'irruption du politique face aux projets de gouvernementalisation dont l'Etat, la SLN et sur un mode différent, la mission catholique, constituent les opérateurs principaux à Thio dans les années 1950 à 1970. La revendication politique et culturelle kanake va s'appuyer sur l'enjeu foncier et aussi, à Thio en particulier, sur l'enjeu minier qui se construit comme « enjeu social total », économique, politique, symbolique, environnemental... On peut analyser l'irruption kanake dans la sphère publique comme une remise en cause fondamentale d'un projet gouvernemental organisé autour d'une exclusion radicale à caractère racial, ou, pour reprendre les termes de Jacques Rancière, comme l'irruption de la politique au sens d'une rupture d'un ordre de domination par la revendication d'une place et d'une parole de la part des « sans part » : « La politique est d'abord le conflit sur l'existence d'une scène commune, sur l'existence et la qualité de ceux qui y sont présents » (Rancière 1995 : 49).

2. GOUVERNEMENTALITE COLONIALE ET POLITIQUE DES RESSOURCES

La configuration sociopolitique et économique qui se met en place au tournant du siècle reflète le jeu complexe des intérêts parfois liés, souvent concurrents de l'administration coloniale, du secteur minier, de l'entreprise missionnaire, des éleveurs blancs face aux réactions des populations kanakes, qui oscillent entre, ou combinent, *exit*, *voice* et *loyalty*, pour reprendre les termes de Albert Hirschmann (1970). C'est toute la politique locale des ressources qui est en jeu : ressources pastorales pour

³ « La souveraineté s'exerce dans les limites d'un territoire, la discipline s'exerce sur le corps des individus, et enfin la sécurité s'exerce sur l'ensemble des individus » (Foucault 2004 : 13 ; 46-47 sur l'opposition sécurité (gouvernementalité) /discipline). Foucault reconnaît le caractère très schématique de ce classement et il ajoute qu'il ne doit pas être vu selon une logique séquentielle ou évolutionniste mais comme constituant les trois pôles d'un triangle en mouvement (voir aussi Li 2007 : 12-19 sur ce point ; et Blundo & Le Meur 2009 : 4-12). La notion de « police » que propose Rancière en opposition à celle de « politique » (1995 : 43-67) est très proche de l'idée de gouvernementalité.

les éleveurs blancs, ressources minières avec un front d'exploitation aussi mouvant que le front pastoral, ressources en force de travail, sur la base de l'exclusion des Kanaks qui sont repoussés dans des réserves : le cantonnement commence à Thio en 1880 mais c'est en 1900 que les délimitations vont prendre une forme stabilisée (Saussol 1979 ; Dauphiné 1989), ce qui ne veut pas dire que la localisation de l'habitat soit elle-même stable au sein de cet espace ; les déplacements internes seront au contraire nombreux (cf. les cas des tribus Kouaré, Saint-Philippo I, Ouroué) et on peut parler d'une micro-politique de la mise en réserve (ou du « cantonnement ») résultant des interactions et des intérêts souvent divergents des colons blancs, des compagnies minières, de la mission catholique, de la bureaucratie coloniale et des stratégies kanakes. La distribution spatiale des réserves à Thio, telle qu'elle se stabilise dans les années 1910/50, reflète ce jeu. Certaines sont situées dans les parties hautes et éloignées de vallées latérales de la Thio (Kouaré, Ouindo, Koua), repoussées par la montée du bétail, tandis que d'autres (Saint-Philippo II, Saint-Paul) se situent dans la vallée principale, autour de l'église. La SLN joue aussi de son influence auprès de l'administration pour arriver à ses fins. Il semblerait que la pression foncière exercée par la SLN, y compris sur des terres de réserve que l'administration tentait apparemment de préserver, ait eu des effets dépassant ces cas documentés par Saussol (1979) et Dauphiné (1989) et elle continuera dans des périodes tardives, après la fin de la phase coloniale despotique en 1946, dans les années 1950/70, pour des raisons d'exploitation minière ou de mise en place d'infrastructures liées à cette exploitation (jusqu'à ce que la SLN se défasse peu à peu de son patrimoine foncier non minier avec la réforme foncière qui démarre en 1978).

Précisons enfin que cette micro-politique du cantonnement inclut des mouvements violents et en particulier, pour le centre-sud de la Grande Terre incluant Thio, la révolte menée par Ataï, la répression sanglante qui l'a suivie et les effets en termes de déplacements de populations (de nombreuses familles de la zone haute de Thio, en particulier dans le clan Owi, ont été déportées vers l'île des Pins en 1878 et amnistiées en 1894, revenant à Thio via, pour nombre d'entre eux, des contrats de travail dans les plantations de café de Nakety et Canala ; sources : entretiens 2008 ; voir Saussol 1979 : chapitre 7, Douglas 1998 : chapitre 5).

Parfois réquisitionnés pour les travaux forcés (construction de routes) et quasi absent sur la mine, les Kanaks se retrouvent exclus du « projet gouvernemental » (au sens de Foucault), reclus dans les « non lieux » (Naepels 2006 : 44) que sont les réserves, tout en étant soumis à un dispositif disciplinaire (le « gouvernement des âmes ») via la mission et l'école religieuse (voir Le Meur 2009, Delathière 2008 pour la zone voisine de Bouloupari). Dans le même temps, l'exploitation du nickel et le développement de l'élevage puis de la caféiculture requièrent l'importation d'une main d'œuvre extérieure à partir des années 1890 : ce seront les bagnards sur mine (Thio ne fait pas partie des zones de colonisation agraire pénitentiaire) (Merle 1995), puis le « engagés » javanais (Maurer 2006), japonais (qui obtiennent rapidement la citoyenneté ; Koyabashi 1992) et indochinois. Le recrutement des Néo-hébridais (« *blackbirding* ») s'arrête plus tôt (Shineberg 1999).

La SLN va jouer un rôle central dans les années 1880-1940, à la fois en tant qu'opérateur économique bientôt hégémonique, mais aussi du fait de son rôle majeur dans la mise en place d'infrastructures à caractère « public » (le premier hôpital de Thio dans les années 1880 par exemple) et dans l'organisation des flux de main d'œuvre et des schémas de résidence. La SLN fonctionnera longtemps comme un substitut d'un l'Etat très

faiblement ancré localement, tout en négociant au mieux avec l'administration coloniale des contrats lui permettant d'accéder à la main d'œuvre pénale et aux « engagés » (et aussi, comme nous l'avons vu, aux terres kanakes).

La structuration politique et spatiale de l'espace local colonial s'organise autour du dualisme fondamental de la colonisation de peuplement, avec une interface extrêmement étroite entre la tribu (forme juridique créée en 1867) et l'Etat (via la chefferie administrative constituée en 1887 et le rôle du gendarme comme « syndic des affaires indigènes » et avec des restrictions drastiques des mouvements hors espace de tribu) dans le cadre d'une forme rigide et spatialisée de gouvernement indirect. En même temps, les pôles de la station d'élevage (avec le patron blanc, les *stockmen* kanaks et les ouvriers agricoles javanais), de la mine et de la mission viennent complexifier le paysage institutionnel et résidentiel local. Le logement de la main d'œuvre « engagée » et pénale sur mine va ainsi donner naissance à de véritables petits villages au début du 20^{ème} siècle, avec école (ainsi l'école vietnamienne financée par la SLN sur la mine du Camp des Sapins) et boulangerie. Le village de la mine du Plateau comptait à la fin du 19^{ème} siècle un millier de forçats mis à la disposition de la SLN par l'administration pénitentiaire.

3. TRANSFORMATIONS POST-SECONDE GUERRE MONDIALE

L'industrie néo-calédonienne du nickel a connu un boom dans les deux années précédant la Seconde guerre mondiale mais n'a en revanche pas trop souffert des années de guerre, du fait de l'appui apporté par les forces armées américaines basées sur le Territoire. Si la période qui suit immédiatement l'après-guerre est plutôt déprimée, le redémarrage est rapide dès le début des années 1950 et malgré un moment de creux en 1963, la tendance est favorable jusqu'au boom des années 1969-1972. Dans le même temps, le front pastoral de colonisation par les élevages européens redémarre, via des locations domaniales qui prévalent dans beaucoup de cas à une acquisition pleine, et à travers un marché de l'achat-vente actif (cf. Saussol 1971 ; archives ADRAF pour le cas de Thio). Cette réactivation de la colonisation de l'espace est source de tension, au moment où les Kanaks, qui sont sortis de l'indigénat en 1946, entrent dans la sphère publique et adossent leurs revendications à la réserve, par une sorte de renversement en valeur de ce dispositif d'oppression coloniale devenu entre temps lieu d'un « entre-soi » (pour reprendre les mots d'Isabelle Merle) mélanésien. Quelques agrandissements de réserves et des déplacements de l'habitat vers les basses vallées et à proximité des routes (l'accès à l'école étant un des ressorts de ces mouvements) témoignent de ces changements à Thio.

L'entrée en politique des Kanaks – au sens fort que donne Rancière (1995) au terme : la revendication du droit à parler et être compté sur un pied d'égalité – se fait via des réseaux religieux (UICALO catholique à Thio) créés pour lutter contre la montée très rapide de l'influence du Parti communiste calédonien au lendemain de la guerre et puis dans le cadre de l'Union calédonienne (UC) partie multiethnique qui résulte de la fusion de ces réseaux et qui dominera l'arène politique territoriale jusqu'aux années 1970 (Kurtovitch 2002, Trépied 2007). Cette entrée des Kanaks en politique s'accompagne de leur progressive insertion dans le salariat et l'économie minière. Cette insertion se fait dans un premier temps via des contrats courts entrecoupés de long retour en tribu ou d'autres emplois (construction de routes en particulier). C'est seulement à partir des années 1970/80 qu'on commence à voir des Kanaks « faire carrière » sur la durée à la SLN. Cette insertion n'est pas

généralisée, elle est souvent d'abord le fait de personnes qui sont passées par l'école de la mission, puis ont suivi une formation à Nouméa et/ou éventuellement profité du service militaire pour acquérir certains diplômes et savoir-faire. Les intégrations des Kanaks à un projet gouvernemental devenu plus inclusif (même s'il reste très clivé socialement et ethniquement) et à des dispositifs disciplinaires sont liées.

Côté SLN, la mécanisation, la descente de l'habitat des mines vers les vallées, l'entrée des Kanaks dans le salariat, puis l'émergence progressive de l'instance municipale vont entraîner des réorientations stratégiques en matière d'équilibre entre fonction entrepreneuriale et le rôle d'« Etat local » que l'entreprise assumait quasiment depuis ses débuts à Thio, et qu'avaient renforcé sa position hégémonique localement, le poids de Thio comme « capitale du nickel » et les faiblesses de l'Etat colonial. En construisant le premier hôpital de Thio, des écoles rudimentaires sur mine, en se lançant dans une politique de logement dans les années 1950, lorsque disparaissent les villages miniers (entre autres du fait de la mécanisation du travail d'extraction), la SLN constituait un opérateur d'aménagement bien plus puissant que la commune dont la naissance, sous sa forme moderne, ne date que de 1969. La SLN va alors progressivement se désengager de certains domaines d'activité, en particulier après le boom du nickel (1969-72). On assiste à un double mouvement de privatisation et de communalisation. Privatisation des logements SLN (Thio Mission, Pétroglyphes, Nakalé, Thio Village) et communalisation des services publics, en particulier des réseaux (électricité : on parle localement d'« énercalisation » avec la naissance d'Enercal, entreprise publique de fourniture d'électricité). En même temps, ce double transfert ne se fait pas sur un mode parfaitement négocié et transparent et on assiste à des tiraillements et des conflits à la fois entre la SLN et la commune et entre la SLN et les populations locales dont les modes d'organisation se modifient, entre autres à mesure que les Kanaks pénètrent le monde de la mine.

Dernier point, les transformations de la société coloniale néo-calédonienne et le développement du secteur minier génèrent des mutations profondes au sein des arènes politiques. On assiste à la montée en puissance du syndicalisme, via le SOENC (fondé en 1965) puis l'USTKE créée en 1982 sur un positionnement indépendantiste (voir Israël 2007). Le tournant indépendantiste de l'UC en 1977 s'accompagne de la naissance du PALIKA et d'une complexification du paysage partisan néocalédonien indépendantiste et anti-indépendantiste. Les instances coutumières, dont la structuration d'origine coloniale reste inchangée jusqu'aux années 1990 (création des précurseurs des aires coutumières et du sénat coutumier qui apparaissent avec les accords de Nouméa en 1998), jouent un rôle très important dans les conflits et les négociations avec la SLN et les instances de l'Etat. Enfin, plus tardivement (années 1990/2000), émergera un mouvement kanak ancré dans une revendication autochtone qui semble s'opposer de manière de plus en plus explicite à l'argumentaire nationaliste indépendantiste (Demmer 2007, Trépied 2009). Le CAUGERN voit le jour à Thio, mais son influence locale reste limitée, face aux acteurs coutumiers et syndicaux.

4. L'ARENE MINIERE CONTEMPORAINE A THIO : CONFLITS, DISCOURS, ACCORDS

On peut voir dans la séquence violente de 1984/85 la résultante des séries événementielles évoquées rapidement dans la section précédente. C'est en même temps la matrice de transformations profondes des arènes locales et de la politique des ressources.

Thio a été un point chaud de la lutte pour l'indépendance, avec la multiplication des barrages, la prise de la ville par des militants indépendantistes menés par Eloi Machoro, le départ du maire Roger Galliot, entrepreneur politico-économique influent, et la mise sous administration directe de la ville pendant un an, avant l'élection du premier maire indépendantiste de Thio en 1986, Louis Mapéri, militant du Parti de libération kanak/PALIKA. Entre temps, le siège de la SLN est détruit dans un incendie et une bonne partie de la population blanche, ainsi que nombre d'Indonésiens et Polynésiens (Tahitiens, Wallisiens) quittent Thio. On assiste à une reconfiguration à la fois démographique et résidentielle. On a d'un côté une relative « désurbanisation » de Thio Mission (avec un déplacement du centre de gravité vers Thio Village). De l'autre, les logements SLN et en particulier ceux de Thio Mission, jusque là essentiellement occupés par du personnel non kanak, sont intégrés à des stratégies multi-résidentielles de Kanaks qui évoluent entre l'espace de la tribu (elle-même parfois divisée entre plusieurs lieux d'implantation, comme à Kouaré) et celui de la mine (sans parler des mouvements entre Thio et Nouméa).

Le contexte général des années 1990 est marqué par un relatif apaisement avec la séquence des accords de Matignon-Oudinot (1988) puis Nouméa (1998). Élément essentiel, la réforme foncière, démarrée en 1978, approfondie avec l'Office foncier (1982-1986), puis transformée en contre-réforme en faveur de la propriété blanche (ADRAF territoriale 1986-88 ; effets faibles à Thio, mais forts dans les communes voisines de la côte ouest), se stabilise avec la création de l'ADRAF d'Etat et la reconnaissance du caractère tout d'abord politique et identitaire de l'enjeu foncier (alors que jusque là, la rhétorique économique du développement exerçait – ou tentait d'exercer – un effet de neutralisation et de dépolitisation). A Thio, cette réforme va se faire largement dans la première moitié des années 1990, dans un sentiment d'urgence et avec une forte influence du PALIKA et d'un modèle tribal d'attribution foncière (Ramon 2008, Le Meur à paraître ; Demmer à paraître pour la commune voisine de Canala).

Les conflits qui surgissent entre populations kanakes et SLN et les formes que prennent les négociations et les accords sont à replacer dans ce cadre plus global de la revendication politique kanake. Cela explique entre autre deux tendances fortes : (1) la construction progressive de l'enjeu minier comme « enjeu social total », à la fois économique, politique, symbolique, environnemental ; (2) la publicisation des conflits, des négociations et des accords, dans un contexte local (et néo-calédonien) d'extrême segmentation des communautés d'appartenance et des espaces publics. Les conflits des années 1990 et en particulier celui de 1996 qui va aboutir à des accords très complets entre les SLN et les représentants politiques, syndicaux et coutumiers kanaks en matière d'environnement, de sous-traitance, d'emploi local, de contrôle des ressources (création d'une société minière kanake, la SOMIKAT qui entre cette année en production), sont à replacer dans cette trajectoire sociopolitique. Il en va de même des arrangements négociés entre l'ADRAF, les coutumiers, la SLN et la commune en 2003 à Thio Mission autour de question de foncier et de logement, bien que leur lecture soit plus complexe. Inversement, dans les années 1970 et au début des années 1980, plusieurs conflits étaient restés localisés dans leurs développements et la forme des arrangements négociés avec la SLN. Ils tournaient en particulier autour de la pollution générée par l'activité minière (la stigmatisation des « eaux rouges », la question des « pieds mouillés ») mais aussi par les scieries (cf. l'affaire tragique de Koindé à laquelle l'incendie quasi simultané de la scierie de Kouaré fait clairement écho en 1981) : l'enjeu environnemental a émergé localement, en fonction de dégradations clairement

identifiées et vécues, avant même d'être intégré dans une justification environnementale et écologique plus large (Lafaye & Thévenot 1993, Agrawal 2005). Or jusque là, la tentation de la SLN avait été de favoriser des négociations au gré-à-gré avec d'éventuels plaignants, dans une logique de compensation ou de dédommagement direct incluant une clause d'extinction des plaintes : on en retrouve des traces dès les années 1920/30 avec la mission (cf. Winslow 1993 : 119), puis dans les relations avec les éleveurs caldoches dont les pâturages ont été endommagés par l'activité minière (source entretiens 2008 à Thio), également dans les arrangements conclus au niveau tribal concernant les problèmes d'inondations et de glissements de terrain (cf. les « pieds mouillés » de Saint-Paul, Ouroué, Saint-Philippo).

5. CONCLUSION : ESPACE PUBLIC, GOUVERNEMENTALITE ET POLITIQUE

La situation actuelle est marquée par une tendance à la publicisation et à l'institutionnalisation des accords entre la SLN, la commune et les organisations localement influentes, en particulier syndicales et coutumières. Le convention tripartite signée entre la SLN, la commune de Thio et la province Sud concernant l'aménagement et le développement municipal sur une période allant de 2008 à 2013 exprime cette tendance lourde. Les accords issus du conflit de 1996, avec un travail de suivi qu'ils ont fait naître, vont aussi dans ce sens. Cette évolution résulte de la confrontation de stratégies divergentes, de réorientations liées à des enjeux internes ou sectoriels, de pressions discrètes (de la part de la mairie par exemple), de conflits ouverts, et aussi des transformations liées au contexte historique d'une décolonisation émergente et aux évolutions du discours politique kanak qui a présent semble se polariser entre un positionnement indépendantiste nationaliste et développementiste et un point de vue autochtone et environnementaliste (Demmer 2007, Trépied 2009).

Face à la décentralisation provinciale et communale, la gouvernance d'une entreprise comme la SLN, entre opérateur économique et autorité publique, évolue vers des formes d'alliance et de coordination combinées à des tendances à l'externalisation et l'intermédiation qui rendent parfois un peu floues les frontières de l'entreprise et complexe la définition des formes de l'imputabilité (cf. Filer et al. à paraître). En d'autres termes, la gouvernance d'entreprise (*corporate governance*), l'un des points de passage de la notion dans sa généalogie complexe (Blundo & Le Meur 2009 : 5-7) s'articule à un dispositif de gouvernement plus large et organisé autour d'une constellation d'acteurs étatiques et non étatiques⁴. Dans tous les cas, l'évolution vers une certaine publicisation des conflits et des négociations, une multiplication des acteurs impliqués, une complexification des enjeux et des répertoires de justification qui organisent les différends est à noter. Les projets, parfois concurrents, parfois alliés, de gouvernementalisation de l'Etat et du secteur minier se heurtent de manière toujours recommencée à la pratique du politique et aux stratégies de reconnaissances des acteurs exclus⁵.

⁴ Voir Boltanski & Thévenot (1991 : 252 et sq.) sur les chevauchements entre entreprise et « cité industrielle ».

⁵ Voir Rancière (1995), Ricoeur (2004), Li (2007) ; Agamben (2007) sur la notion de dispositif. Concernant les relations entre communautés locales et opérateurs miniers dans le contexte mélanésien, voir Macintyre & Foale (2002), Ballard & Banks (2003), Filer & Macintyre (2006).

6. REFERENCES

- [1] Agamben, Giorgio 2007. *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris : Editions Payot & Rivages.
- [2] Agrawal, A., 2005, *Environmentality. Technologies of Government and the Making of Subjects*, Duke University Press, Durham.
- [3] Anonyme 1955. « La Société "Le Nickel" de sa fondation à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, 1880-1945. *Journal de la Société des Océanistes* XI (11) : 97-123.
- [4] Bencivengo, Yann 1999. *La mine en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa : éd. Île de Lumière.
- [5] Ballard, Chris & Glenn Banks 2003. « Resource Wars : The Anthropology of Mining ». *Annual Review of Anthropology* 32 : 287-313.
- [6] Blundo, Giorgio & Pierre-Yves Le Meur 2009. « An Anthropology of Everyday Governance: Collective Service delivery and Subject Making ». In: Blundo, G. & P.-Y. Le Meur (eds.) *The Governance of Daily Life in Africa. Ethnographic Explorations of Public and Collective Services*, Leiden, Brill: 1-37.
- [7] Boltanski, Luc & Laurent Thévenot 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- [8] Dauphiné, Joël, 1989, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie (1853-1913)*, Paris : L'Harmattan.
- [9] Demmer, Christine 2007. « Autochtonie, nickel et environnement. Une nouvelle stratégie kanak », *Vacarme* 39 : 43-48.
- [10] Demmer, Christine à paraître. « Nouveaux enjeux fonciers et évolution du nationalisme kanak dans l'Accord de Nouméa. Un éclairage sur des projets de société successifs ». In : Jean-Pierre Jacob et Pierre-Yves Le Meur (dir.) *Droits fonciers et citoyenneté locale dans les sociétés du Sud*, Paris, Karthala.
- [11] Delathière, Jerry 2008. « Aux origines des actuelles tribus de Bouloupari ». In : Wadrawane, Eddy & Frédéric Angleviel (dir.) *La Nouvelle-Calédonie. Les Kanaks et l'histoire*, Paris, Les Indes Savantes : 163-185.
- [12] Dégremont, Marlène 2008. *Opérateur minier et gouvernance locale à Thio Entre développement, aménagement et environnement*. Mémoire de master en anthropologie, Université de Provence.
- [13] Douglas, Bronwen 1998. *Across the Great Divide. Journeys in History and Anthropology*. Amsterdam : Harwood.
- [14] Filer, Colin, & Martha Macintyre 2006. « Grass Roots and Deep Holes: Community Responses to Mining in Melanesia ». *The Contemporary Pacific* 18 (2): 215-231.
- [15] Filer, Colin, Burton, John & Glenn Banks forthcoming. « The Fragmentation of Responsibilities in the Melanesian Mining Sector ». In: Ciaran O'Faircheallaigh & Saleem Ali (eds.) *Earth Matters: Indigenous Peoples, the Extractive Industries and Corporate Social Responsibility*, London, Greenleaf Publishing.
- [16] Foucault, Michel 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris : Seuil.
- [17] Freyss, Jean 1995. *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*. Paris : Tiers-Monde IEDES.
- [18] Gaillard, Catherine. 2009. *Développement minier et ruralité en Nouvelle-Calédonie. Analyse des interactions entre mine et agriculture dans une enclave minière (Thio) et un bassin de production agricole (Bourail) (Nouvelle-Calédonie)*. Doc. de travail, Pouembout : IAC.
- [19] Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge: Harvard University Press.
- [20] Israël, Henri 2007. *Une histoire du mouvement syndical en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa : Île de Lumière.
- [21] Koyabashi, Tadao 1992. *Les Japonais en Nouvelle-Calédonie. Histoire des émigrés sous contrat*. Nouméa : Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie.
- [22] Kurtovitch, Ismet, 2002, *La vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940-1953*. Thèse de doctorat d'histoire, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- [23] Lafaye, Claudette & Laurent Thévenot 1993. « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature ». *Revue Française de Sociologie* 34 (4) : 495-524.
- [24] Le Meur, Pierre-Yves 2009. *Mine and tribe in New Caledonia. Locality, Identity and Resource Politics*. ASAO Conference, Session "Villages and their alters in Melanesian Social Worlds", Santa Cruz (California), 11-14. Feb. 2009.
- [25] Le Meur, Pierre-Yves à paraître. « Réflexions sur un oxymore. Le débat du 'cadastre coutumier' en Nouvelle-Calédonie ». In : Faugère Elsa & Isabelle Merle (dir.) *La Nouvelle-Calédonie à l'épreuve des accords de Nouméa*.
- [26] Li, Tania Murray 2007. *The Will to Improve. Governmentality, Development, and the Practice of Politics*. Durham: Duke University Press.
- [27] Maurer, Jean-Luc 2006. *Les Javanais du Caillou : des affaires de l'exil aux aléas de l'intégration, Sociologie historique de la communauté indonésienne de Nouvelle-Calédonie*. Paris : Cahier d'Archipel n°35.
- [28] McIntyre, Martha & Simon Foale 2002. *Politicised Ecology : Local Responses to Mining in Papua New Guinea*. RMAP Working Paper no33, Canberra : ANU.
- [29] Merle, Isabelle 1995. *Expériences coloniales : la Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*. Paris : Belin.
- [30] Merle, Isabelle 2004. « De la "légalisation" de la violence en contexte colonial . le régime de l'indigénat en question ». *Politix* 17 (66) : 137-162.
- [31] Naepels, Michel 2006, « Réforme foncière et propriété dans la région de Houailou (Nouvelle-Calédonie) ». *Etudes rurales* 177 : 43-54.
- [32] Ramon, Laurence 2008. *Enquêtes socio-foncières auprès des attributaires de la réforme : cas de la commune de Thio*. Bilan de la réforme foncière, Nouméa : ADRAF.
- [33] Rancière, Jacques 1995. *La mésentente. Politique et philosophie*. Paris : Galilée.
- [34] Ricœur, Paul 2004. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Paris : Gallimard.
- [35] Saussol, Alain 1971. « La propriété foncière mélanésienne et le problème des réserves en Grand-Terre néo-calédonienne ». *Cahiers du Pacifique* n°15 : 83-125.
- [36] Saussol, Alain 1979. *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*. Paris : Société des Océanistes.
- [37] Shineberg, Dorothy 1999. *The People trade. Pacific Islands Laborers and New Caledonia, 1865-1930*. Honolulu: University of Hawai'i Press.
- [38] Trépied, Benoît 2007. *Politique et relations coloniales en Nouvelle-Calédonie. Ethnographie historique de la commune de Koné, 1946-1988*, Thèse de doctorat, Paris : EHESS.
- [39] Trépied, Benoît 2009. « "Customary" Representatives versus Kanak Elected Members. Indigenous Struggles and Water Policies in New Caledonia », *The Contemporary Pacific*, University of Hawaii Press (à paraître).
- [40] Winslow, Donna 1993. « Mining and the Environment in New Caledonia : The Case of Thio ». In : Howard, Michael (ed.) *Asia's Environmental Crisis*, Boulder, Westview Press : 111-134.